

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4112 - JEUDI 28 OCTOBRE 2021

RDC-ISRAËL

Félix Tshisekedi au centre d'un sensible enjeu géopolitique



Félix Tshisekedi et Isaac Herzog

Le président de la République, Félix Tshisekedi, est en Israël depuis le 25 octobre. Lors de la visite du chef de l'Etat congolais, le 26 octobre, à la résidence du président israélien, Isaac Herzog, ce dernier a promis de veiller à la réouverture de l'ambassade d'Israël à Kinshasa.

Entre son statut de président de la RDC à la recherche de partenaires économiques pour l'amorce d'un nouvel élan diplomatique pour son pays et sa position de président de l'Union africaine dont certains pays membres soutiennent la cause palestinienne, Félix Tshisekedi, avec sa visite en Israël, place la RDC et lui-même au cœur d'un sensible enjeu géopolitique.

Page 3

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire déclaré recevable



Le ministre Guy Loando

Loin de solliciter comme d'habitude le délai de quarante-huit heures pour rencontrer les pré-occupations de trente-six députés nationaux sur la défense du projet de loi relatif à l'aménagement du territoire le 26 octobre à l'Assemblée nationale, le ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a répondu une

heure après aux questions des élus du peuple. Le texte soumis à la sanction de la chambre basse a été déclaré recevable et envoyé à la commission Aménagement du territoire, infrastructures et nouvelles technologies de l'information et de la communication pour examen approfondi dans un délai de quinze jours.

Page 3

INDÉPENDANCE VACCINALE EN RDC

Un atelier se penche sur le mécanisme d'achat régulier des vaccins

Depuis le 25 octobre, il s'est ouvert à Kinshasa un atelier d'introduction d'initiative pour l'indépendance vaccinale en RDC. La deuxième journée des travaux a été consacrée au mécanisme d'achat régulier et de l'approvisionnement à temps record, des vaccins en RDC par le Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Ce mécanisme consiste à préfinancer le paiement des vaccins de routine. Ce qui permettra de réguler l'arrivée des vaccins en



Un échantillon de participants à l'atelier veau central que provincial.

temps et en heure, pour qu'il n'y ait plus rupture aussi bien au ni-

Page 2

CAF-C2/BARRAGES

Mazembe, Maniema Union et DCMP connaissent leurs adversaires

Les clubs congolais encore engagés en compétitions africaines inter-clubs, précisément en Coupe de la Confédération, connaissent leurs adversaires pour les barrages avant d'accéder à la phase des groupes.

Le tirage au sort effectué le 26 octobre au Caire, en Egypte, a livré son verdict. Après le tirage au sort des barrages de la 19e édition de la Coupe de la Confédération, Mazembe hérite de Marumo Gallants

d'Afrique du Sud, Maniema Union jouera contre Pyramids d'Egypte et Daring Club Motema Pembe (DCMP) matchera US Gendarmerie nationale du Niger.

Page 4

ÉDITORIAL

Khartoum

Il va falloir attendre encore un long moment avant de voir le processus transitionnel en cours au Soudan se stabiliser. Mécontents de l'action du gouvernement installé dans le pays après la destitution du président Omar Hassan el-Béchr en avril 2019, les militaires, à la manœuvre comme cette fois-là, ont décidé de renvoyer le Premier ministre en poste. Abdallah Hamdok et son équipe symbolisaient jusque-là l'entente entre l'armée et les civils mais les voilà sommés de se mettre à l'écart, en particulier tous les représentants de la société civile.

Le 25 octobre, si on considère le renversement d'Omar el-Béchr deux ans plus tôt, on se trouve dans le cas de figure d'un deuxième putsch mené par les mêmes hommes qui avaient évincé l'ex-chef de l'Etat confronté à l'époque à de fortes manifestations de rues. Cette situation est révélatrice des tensions qui minent la société soudanaise, en même temps qu'elle donne à s'interroger sur l'influence que les parties belligérantes peuvent subir de la part des partenaires extérieurs de ce pays. Les commentaires qui entourent ce conflit ouvert divergent selon que l'on se trouve à Bruxelles, à Washington ou à Moscou. Ce qui est certain, c'est que quelques semaines avant ce rebondissement, la polémique opposait des Soudanais favorables à un gouvernement débarrassé de militaires à ceux qui appelaient de tous leurs vœux la prise en main par l'armée de l'appareil exécutif. Les derniers ayant pris de l'avance sur les événements, la question est désormais de savoir quelles concessions Abdel Fattah Abdelrahmane al-Burhan, devenu chef de l'Etat de fait après avoir dirigé pendant deux ans le Conseil de souveraineté de la République du Soudan, fera-t-il à ses interlocuteurs intérieurs.

Même s'il est présenté comme moins lié politiquement au régime d'Omar el-Béchr, ce général de 61 ans doit à présent affronter la colère des Soudanais qui refusent le fait accompli, la situation économique difficile de son pays, le cas de l'ex-président réclamé par la Cour pénale internationale et les relations avec la communauté internationale. Cette dernière veut des assurances sur la préservation de l'intégrité physique des dirigeants arrêtés, dont le Premier ministre, mais aussi que l'armée ne s'éternise pas au pouvoir.

A Khartoum comme à Bamako, Conakry et dans une certaine mesure N'Djamena, les reculs observés méritent d'être analysés avec prudence et profondeur, d'autant qu'ils mettent à mal un état d'esprit successoral par le vote qui a marché presque partout sur le continent jusqu'à présent en dépit de quelques dysfonctionnements.

Le Courrier de Kinshasa

INDÉPENDANCE VACCINALE EN RDC

Un atelier se penche sur le mécanisme d'achat régulier des vaccins

Depuis le 25 octobre, il s'est ouvert à Kinshasa un atelier d'introduction d'initiative pour l'indépendance vaccinale (VII) en République démocratique du Congo.



Un échantillon de participants à l'atelier

La deuxième journée des travaux a été consacrée au mécanisme d'achat régulier et de l'approvisionnement, à temps record, des vaccins en République RDC par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Ce mécanisme consiste à préfinancer le paiement des vaccins de routine. Ce qui permettra de réguler l'arrivée des vaccins en temps et en heure, pour qu'il n'y est plus rupture aussi bien au niveau central que provincial.

Pour ce faire l'Unicef, en tant que partenaire du gouvernement, s'engage à préfinancer la vaccination en RDC si et seulement si le gouvernement se met d'accord sur les garanties. « C'est un préfinancement gratuit », a précisé le représentant de l'Unicef, Édouard Beigberder. Une fois que les garanties seront signées et que les planifications seront adoptées par les ministères de la Santé publique, du Budget et

des Finances, l'Unicef pourra démarrer avec le préfinancement, a-t-il ajouté. Cet atelier qui s'achève ce 27 octobre connaît la participation du Programme élargi de la vaccination, de la Banque mondiale, de l'Oganisation mondiale de la santé et de Gavi, mais aussi des cadres du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, du ministère du Budget et du ministère des Finances.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N'Gampoula, Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de	service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga	Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (Chef de service) PAO Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré	Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64 TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service préresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -	République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél.: 06 700 09 00 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
--	---	--	--	---

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi en visite d'Etat en Israël

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, séjourne depuis quelques jours en Israël dans le cadre d'une visite d'État. Accompagné de la première dame, Dénise Nyakeru Tshisekedi, le numéro un congolais est à sa première visite officielle dans ce pays depuis son accession à la magistrature suprême.



Une séquence du séjour présidentiel à Jerusalem

Le président de la République démocratique du Congo (RDC) et président en exercice de l'Union africaine (UA) a été reçu en audience au palais présidentiel israélien, le 27 octobre, par le président Herzog. Le décor protocolaire était de grande réception. Hymnes nationaux et honneurs militaires ont été de mise pour un chef de l'état en visite officielle. Après le tête-à-tête, les deux chefs d'Etat se sont exprimés à tour de rôle. Le président israélien a salué le leadership du président congolais qui, selon

ses dires, incarne un avenir radieux pour l'Afrique en général et pour la RDC en particulier. Il a souligné la particularité des relations existant entre Jérusalem et Kinshasa. Isaac Herzog a dit son admiration pour la RDC, que son père Herzog, sixième président de la République de l'histoire de l'Etat hébreux, et sa mère avaient visité en 1964. Il a, en outre, souligné avoir l'espoir que le président Félix Tshisekedi va concrétiser sa promesse de l'ouverture d'une représentation diplomatique de l'Etat hébreux à

Kinshasa. En plus, il a dit compter sur lui en vue de faire avancer le dossier d'observateur d'Israël au sein de l'UA. Prenant la parole à son tour, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo a mis l'accent sur le caractère particulier de la Terre Sainte et que sa présence sur les lieux était une bénédiction pour le peuple congolais. Cette visite, a-t-il ajouté, entre aussi dans le cadre du renforcement du partenariat entre les deux pays dans les domaines diversifiés, dans la mesure où Israël a réalisé des performances qui constituent un modèle de développement pour la RDC. Poursuivant son intervention, le chef de l'Etat congolais a fait allusion aux domaines qui vont compter pour amorcer des rapprochements. Il s'agit notamment des infrastructures, de la sécurité, de l'environnement, de l'agriculture et le numérique. À propos des relations avec Israël, Félix Tshisekedi a fait savoir que le monde change. Aujourd'hui, Israël n'est plus considéré comme ennemi par ses voisins et, pour preuve, quelques pays frontaliers rétablissent des relations diplomatiques avec Jérusalem. « Combien, à plus forte raison, Kinshasa n'en ferait-il pas ? », s'est-il interrogé. Le garant de la nation congolaise a révélé

l'émotion et l'émerveillement qu'il a eu à Caphernaüm, en découvrant la carte de la RDC gravée sur le sol. C'est une preuve que le peuple congolais se sent proche du peuple israélien. Les deux présidents ont promis de se revoir très bientôt.

Félix Tshisekedi fait Docteur Honoris Causa

Le Collège académique Netanya a remis au président Félix Tshisekedi-Tshilombo le diplôme Honoris Causa au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au centre académique de cette université francophone située au centre de la ville de Netanya. Cette cérémonie a été marquée par la présence des sommités académiques et de deux ministres congolais dont Kabanda de la Défense et Patrick Muyaya de la Communication et Médias. La remise du diplôme honorifique a été ponctuée par des applaudissements à l'honneur du chef de l'Etat congolais vêtu en toge pour la circonstance. Il s'agissait pour lui de la première reconnaissance académique deux ans après son mandat. A noter que le Campus francophone du Collège académique de Netanya est le seul institut universitaire israélien de culture francophone. Il s'agit de la plus haute distinction universitaire octroyée aux différentes personnalités

par rapport à leur parcours. Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo est considéré comme l'ami fidèle du peuple d'Israël et le diplôme lui a été remis en reconnaissance de sa démarche courageuse et innovatrice amorcée afin de changer le destin de l'un des plus grands pays d'Afrique, et au fait qu'il joue un rôle crucial pour le développement intégral de tout le continent africain. L'université compte créer en RDC un centre d'énergie, d'agriculture, de l'écotourisme, du transport et des voies de communication.

Visite au Musée Herzl

Le Musée Herzl, au cœur de Jérusalem, a eu un visiteur exceptionnel en la personne du président Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo. Avec son épouse, Dénise Nyakeru Tshisekedi, ils ont déposé leur gerbe de fleurs avant de signer le livre d'or dudit musée. Le Musée Herzl, inauguré en l'honneur du centenaire du décès de Théodore Herzl, permet aux visiteurs de se pencher sur la vie et l'œuvre du fondateur du mouvement sioniste moderne. Il est situé sur le Mont Herzl, à proximité de la tombe de Herzl et de celles de nombreuses figures de proue de l'Etat d'Israël, et également proche du cimetière national des soldats qui ont sacrifié leur vie au profit de la nation.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire déclaré recevable

Loin de solliciter comme d'habitude le délai de quarante-huit heures pour rencontrer les préoccupations de trente-six députés nationaux sur la défense du projet de loi relatif à l'aménagement du territoire, le 26 octobre à l'Assemblée nationale, le ministre d'État en charge de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a répondu une heure après aux questions des élus du peuple. C'était au cours d'une plénière conduite par le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund.

Le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire a été déclaré recevable à l'unanimité et envoyé à la commission Aménagement du territoire, infrastructures et nouvelles technologies de l'information et de la communication pour examen approfondi endéans quinze jours. Ce, à la grande satisfaction du ministre d'État ayant dans ses attributions l'aménagement du territoire. Dans son exposé sur l'économie de ce projet de loi, il a eu des mots justes pour solliciter l'adoption par les députés de cet instrument juridique en remplacement du décret du 20 juin 1957 sur l'urbanisme devenu obsolète à ce jour. « Je vous prie, honorables députés, élus légitimes du peuple congolais, de recevoir et d'adopter cet important outil de planification spatiale de notre territoire national, afin

que nous puissions léguer aux générations futures un pays plus beau qu'avant », a-t-il plaidé. Guy Loando a démontré l'importance de l'adoption de cet instrument juridique par les élus du peuple car, a-t-il dit, il favorisera la mise en œuvre des principes généraux, du cadre de mise en œuvre et du suivi-évaluation de la politique nationale d'aménagement du territoire en les rendant opposables à tous pour une meilleure répartition des hommes et des activités en fonction des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables. Il permettra également de rendre possible le rétablissement des équilibres rompus entre diverses régions du pays, les arbitrages intersectoriels et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles pour le bien-être de la population. Insistant sur le fait que le secteur de l'aménagement du territoire



Guy Loando présentant l'économie du projet de loi relatif à l'aménagement du territoire monde».

ne dispose pas d'une législation en adéquation avec l'ordre institutionnel consacré par la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour, Guy Loando Mboyo a soutenu obstinément que « sans une planification spatiale, il n'est pas possible de concrétiser la vision de faire de la RDC un espace plus cohérent, plus attractif, plus compétitif économiquement, assurant le bien-être de sa population dans un environnement intégré et durable au cœur de l'Afrique et du

Les grandes orientations du projet de loi relatif à l'aménagement du territoire

Le projet de loi comporte sept chapitres, subdivisés en quatre-vingt-un articles. Le premier chapitre porte sur des dispositions générales ; le deuxième sur le cadre institutionnel et des organes de l'aménagement du territoire ; le troisième sur les outils de planification spatiale, le quatrième sur le suivi et contrôle, le cinquième sur des mécanismes de financement. Quant au si-

xième chapitre, il concerne les poursuites, infractions et sanctions administratives. Le dernier chapitre s'appesantit sur les dispositions transitoires, abrogatoires et finales. Gage de l'émergence d'une bonne planification spatiale, le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire offre la garantie de l'existence d'un cadre normatif de nature à assurer la valorisation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables à travers le territoire national.

Blandine Lusimana

CAF-C2/BARRAGES

Mazembe, Maniema Union et DCMP connaissent leurs adversaires

Après le tirage au sort des barrages de la 19e édition de la Coupe de la Confédération, Mazembe hérite de Marumo Gallants d'Afrique du Sud, Maniema Union jouera contre Pyramids d'Egypte et Daring Club Motema Pembe (DCMP) matchera US Gendarmerie nationale du Niger.

Les clubs congolais encore engagés en compétitions africaines interclubs, précisément en Coupe de la Confédération, connaissent leurs adversaires pour les barrages avant d'accéder à la phase des groupes. Le tirage au sort effectué le 26 octobre au Caire, en Egypte, a livré son verdict. Éliminé en Ligue des champions après le nul d'un but partout face à Amazulu d'Afrique du Sud, le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi s'oppose au tour de cadrage à Marumo Gallants d'Afrique du Sud, tombeur de l'AS V.Club de Kinshasa au deuxième tour préliminaire de cette C2 africaine. Les Corbeaux du coach français Franck Dumas retrouvent une fois de plus un adversaire sud-africain. Deuxième représentant congolais écarté de la C1, l'AS Maniema Union de Kindu jouera les barrages contre Pyramids d'Egypte, vainqueur de la formation d'Azam de Tanzanie au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération.

DCMP opposé à Gendarmerie nationale
Enfin, le DCMP, qualifié deuxième du tour préliminaire de cette C2 africaine, aura

comme adversaire au tour de cadrage la formation de l'US Gendarmerie nationale du Niger. Le club de Niamey a été sévèrement écarté au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions par Al Ahly d'Egypte. Après un but partout à domicile, les gendarmes nigériens ont littéralement laissé leur peau au Caire, balayés par 6 buts à 1. L'on apprend que DCMP pourrait évoluer sans le gardien de but Hénoc Kamalanduako, blessé et indisponible pour deux semaines. Le tirage paraît clément pour le DCMP, vainqueur de l'AS Kigali au deuxième tour préliminaire de la C2, mais l'équipe coachée par André-Alain Landeut devra être prudente, d'autant plus que les gendarmes nigériens ont, quand même, réussi à tenir en échec les Egyptiens d'Al Ahly au match aller à Niamey par un but partout, avant de sombrer lors de l'acte 2 de cette double confrontation par 6 buts à 1. Selon le calendrier, la phase aller est prévue le 28 novembre et le retour le 5 décembre. Les seize qualifiés de ce tour de cadrage accèderont ipso facto à la phase des groupes.



CAF-C2Barrages : Mazembe, Maniema Union et DCMP connaissent leurs adversaires

La République démocratique du Congo a donc la possibilité d'aligner trois clubs à la phase des groupes, si Mazembe, Maniema Union et DCMP arrivent à passer ce cap.

Les autres matchs
Notons que les autres oppositions de ces barrages se joueront entre Zanaco (Zambie) et Binga (Mali), Simba (Tanzanie) et Red Arrows (Zambie), ASEC Mimosas (Côte

d'Ivoire) et GD Interclube (Angola), Nouadhibou (Mauritanie) et Coton Sport (Cameroun), AS Otohô (Congo Brazzaville) et Gor Mahia (Kenya). L'APR du Rwanda affrontera la Renaissance sportive de Berkane du Maroc de l'entraîneur Florent Ibenge et de l'international congolais Chadrac Muzungu. Tusker (Kenya) jouera contre CS Sfaxien (Tunisie), Hearts if Oak (Ghana) face à JS Saoura (Al-

gérie), Rivers United (Nigeria) contre Al Masry (Egypte). Stade Malien (Mali) se mesurera au vainqueur du match entre Ahly Tripoli (Libya) et Biashara United (Tanzanie). Al Ittihad (Libye) fera face à Enyimba (Nigeria), LPRC Oilers (Liberia) s'opposera à Orlando Pirates (South Africa), et enfin, Royal Leopards (Eswatini) jouera contre JS Kabylie (Algérie).

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

JSK domine RCK, Kuya accroche Renaissance

Deux matches de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont joués, le 26 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa. En première explication, la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) a battu le Racing Club de Kinshasa (RCK) par deux buts à zéro, pour le compte de la 5e journée.

Nicolas Ilondo Itaka a été auteur du doublé victorieux (58e et 83e mn) des joueurs de l'entraîneur Jean Claude Makanda. C'était son troisième but depuis le début de la saison. La JSK compte désormais huit points pour six matchs livrés. RCK, coaché par Djene Ntumba, fait un début de saison catastrophique, avec seulement deux points glanés après cinq matchs livrés. Dans l'autre match de la journée, le FC Renaissance du Congo continue de courir derrière sa première victoire de la saison.

Le club dirigé par Willy Mandala a été accroché par l'AC Kuya Sport du président Jeannot Binanu par un but partout. Mambote a ouvert la marque en première période pour les Renais, avant l'égalisation de Kuya en deuxième période, sur un but contre son camp d'un défenseur de Renaissance. Renaissance continue de broyer du noir en ce début de saison, avec seulement trois points en cinq rencontres, alors que Kuya Sport totalise cinq points après quatre matches livrés.

M. E.



JSK plus fort que RCK dans un match des Kinois

RESTRUCTURATION DE LA DETTE

Le FMI exhorte le G20 à accélérer l'aide en faveur des pays en développement

La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a exhorté mercredi le G20 à accélérer la mise en œuvre du cadre commun destiné à restructurer la dette des pays les plus fragiles.

Au début de la pandémie, les pays riches du G20 avaient offert aux pays pauvres un moratoire sur le paiement du service de leur dette, jusqu'à la fin de l'année, avant de le prolonger jusqu'à la fin 2021. Parallèlement à cette initiative de suspension du service de la dette (DSSI), ils avaient créé, en novembre 2020, un cadre commun destiné à restructurer voire annuler la dette des pays qui en feraient la demande. Mais pour l'heure, les créanciers privés, en particulier chinois, freinent sa mise en œuvre. «Nous devons accélérer la mise en œuvre du cadre commun du G20»,

souligne Kristalina Georgieva dans un message publié en amont de la réunion du G20 en fin de semaine à Rome. Elle ajoute qu'il est essentiel de clarifier davantage la manière d'utiliser ce cadre et d'inciter les pays débiteurs à faire une demande dès qu'il y a des signes clairs d'aggravation de surendettement. «Un engagement précoce avec tous les créanciers, y compris le secteur privé, et des délais plus rapides pour le règlement de la dette feront une différence dans le rôle et l'attractivité du cadre commun», a-t-elle également commenté. Le président de la Banque mondiale,

David Malpass, avait alerté mi-octobre, lors des réunions d'automne, sur les risques de surendettement des pays pauvres au sortir de la pandémie, exhortant à une approche globale du problème de la dette y compris sa réduction. Il avait alors souligné l'urgence à agir alors que le DSSI expire fin décembre et pressé tous les acteurs à mettre en œuvre le cadre commun qui permettra d'offrir une assistance aux pays éligibles au DSSI après l'expiration du programme. Plus de 40 pays ont reçu un allègement DSSI totalisant 5 milliards de dollars depuis son entrée en vigueur en mai

2020, selon les données de la Banque mondiale. Les encours de la dette extérieure des pays éligibles au DSSI ont augmenté, en moyenne, de 12% pour atteindre 860 milliards de dollars en 2020, selon un rapport de l'institution publié plus tôt ce mois-ci. «Même si la reprise économique mondiale se poursuit, trop de pays souffrent encore gravement», a noté mercredi Kristalina Georgieva. «Dans cette situation précaire, il ne faut pas demander aux nations vulnérables de choisir entre payer les créanciers et fournir des soins de santé».

D'après AFP

SOUDAN

Les Etats-Unis et l'UE appellent à la restauration du gouvernement

Washington et l'Union européenne (UE) viennent de suspendre sept cents millions de dollars pour le premier et cinq cents millions d'euros d'aide au Soudan pour la seconde et ont appelé à la restauration du gouvernement en réponse au coup d'Etat militaire.

Pour le Département d'Etat, tout changement du gouvernement de transition par la force risque de compromettre l'aide dans les relations bilatérales de manière plus générale. Ainsi, les États-Unis suspendent le versement de sept cents millions de dollars de fonds d'urgence. Le porte-parole Ned Price a condamné le putsch. Il a confirmé que la distribution de l'ensemble de l'aide serait mise en pause, les fonds étant « destinés à soutenir la transition démocratique du pays ». Il a appelé les forces armées soudanaises à libérer immédiatement les personnes arrêtées, dont le Premier ministre Abdallah Hamdok, et à restituer le pouvoir au gouvernement de transition dirigé par des civils. Ce gouvernement, a déclaré Ned Price, « représente la volonté du peuple soudanais, comme l'ont montré les importantes manifestations pacifiques de soutien du 21 octobre ».

Ajoutant : « Nous reconnaissons les griefs légitimes concernant le rythme de la transition, mais le limogeage des membres du gouvernement par le président du Conseil souverain, Abdelfattah Al-Burhan, et la dissolution des institutions gouvernementales, vont à l'encontre des aspirations démocratiques du peuple soudanais ». Avant de conclure : « Les responsables militaires doivent immédiatement libérer et assurer la sécurité de tous les responsables politiques détenus, rétablir pleinement le gouvernement de transition dirigé par des civils et s'abstenir de toute violence contre les manifestants, notamment le recours à des tirs à balles réelles ».

Bruxelles menace également de couper les vivres au Soudan. Les financements de l'UE au Soudan se chiffrent à cinq cents millions d'euros. Elle réclame un rétablissement « immédiat » du gouvernement civil. Cette tentative de saper la transition du Soudan vers la démocratie est inacceptable. Si la situation n'est pas inversée immédiatement, il y aura de graves conséquences pour l'engagement de l'UE, y compris son soutien financier, a averti le chef de la diplomatie européenne, Josep Borell, dans une déclaration au nom des vingt-sept. La mesure pourrait concerner les décaissements non encore effectués. Les vingt-sept peuvent également adopter des sanctions ciblées contre les auteurs du coup d'Etat, notamment le chef de l'armée, Abddel Fattah al-Burhane. L'ex-chef du gouvernement, Abdallah Hamdok, qui était retenu par le chef de l'armée, aurait regagné son domicile et serait en bonne santé. Plusieurs manifestants ont été tués par des tirs de soldats. Le président français, Emmanuel Macron, a condamné également le coup d'Etat et a appelé au respect de l'intégrité du Premier ministre et des dirigeants civils « avec la plus grande fermeté ». Le général Abdelfattah al-Burhan a déclaré l'état d'urgence et dissous le Conseil souverain, qui avait été créé pour diriger le pays après l'éviction de l'ancien président Omar el-Béchir en 2019.

N.Nd.

Au moins 4 morts dans les manifestations

Au moins quatre personnes ont été tuées et 80 blessées par des tirs de l'armée, le 25 octobre, à Khartoum lors de manifestations massives dénonçant un coup d'Etat et l'arrestation de la quasi-totalité des dirigeants civils, a indiqué un syndicat soudanais de médecins prodémocratiques.

Après que le général Abdel Fattah al-Burhane a dissous les autorités de transition dans un putsch dénoncé à l'international, le Premier ministre Abdallah Hamdok, son épouse, nombre de ses ministres et tous les membres civils du Conseil de souveraineté sont toujours aux mains des militaires, a indiqué son bureau. La rue, elle, bien décidée à ne pas voir s'échapper la transition démocratique qu'elle pensait voir naître en renversant en 2019 le dictateur Omar el-Béchir, continuait lundi de crier son opposition au coup de force de l'armée.

« Le peuple a choisi un Etat civil » et « non un pouvoir militaire », ont scandé les manifestants à Khartoum. En avril 2019, l'armée a mis fin à 30 ans de pouvoir Béchir sous la pression d'une mobilisation de masse et, depuis août de la même année, le Conseil de souveraineté, composé équitablement de civils et de militaires, a pris la tête du pays, promettant les premières élections libres fin 2023.

Mais lundi matin, la télévision d'Etat a été prise par les militaires et à la mi-journée le général Abdel Fattah al-Burhane y est apparu, répétant qu'il souhaitait toujours « une transition vers un Etat civil et des élections libres en 2023 », malgré la relève de tous les dirigeants de leurs fonctions.

Le gouvernement est dissout, de même que le Conseil de souveraineté ; les préfets et ministres sont limogés, et l'état d'urgence est déclaré dans tout le pays, a déclaré le général.

Désobéissance civile

En fin d'après-midi, un syndicat de médecins pro-démocratie recensait « trois morts et plus de 80 blessés »



Depuis lundi, au moins trois manifestants ont été tués par des balles «tirées par les forces armées»AFP

par des balles « de l'armée » alors que des milliers de Soudanais continuent d'appeler à la « désobéissance civile » et à la « grève générale », faisant écho à l'appel du bureau de M. Hamdok à «xmanifester» contre le « coup d'Etat » pour « sauver » la « révolutionx » de 2019.

Craignant pour la vie du chef de gouvernement dont de nombreuses capitales réclament la libération, le bureau de Abdallah Hamdok a averti que les autorités militaires portaient « l'entière responsabilité » de son sort dans un pays déjà secoué par un coup d'Etat manqué il y a un mois.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné le «coup d'Etat militaire », exhortant à la « libération immédiate du Premier ministre Hamdok et de tous les autres dirigeants » arrêtés ainsi qu'au respect de la «charte constitutionnelle ». Ce texte signé par tous les acteurs anti-Béchir en 2019 prévoit des élections fin 2023 et une transition civile, à laquelle le général Burhane a dit être toujours engagé une fois un nouveau gouvernement et un nouveau Conseil de souveraineté nommés. Face aux critiques qui s'accumulent à

l'étranger, le général Burhane a donné un gage de poids : il s'est engagé à respecter les accords internationaux signés par le Soudan, l'un des quatre Etats arabes à avoir récemment décidé de reconnaître Israël.

« On ne quittera pas la rue »

Dans les rues de Khartoum, de nombreux Soudanais fustigent depuis tôt le matin le général Burhane. « Nous refusons le régime militaire et sommes prêts à sacrifier nos vies pour la transition démocratique », a juré Haitham Mohamed, l'un d'eux, à l'AFP.

« On ne quittera pas la rue avant le retour du gouvernement civil », a affirmé Sawsan Bachir, sous la nuée de drapeaux soudanais. La tension était montée dernièrement entre les deux camps. Le 16 octobre, des pro-armée ont planté leurs tentes devant le palais présidentiel où siègent les autorités de transition. En réponse, le 21 octobre, des pro-civils sont joyeusement descendus par dizaines de milliers dans les rues du pays pour, disaient-ils, «sauver» leur «révolution».

Josiane Mambou Loukoula et AFP

DÉFENSE NATIONALE

Des antennes opérationnelles à créer dans les zones militaires

La suggestion a été formulée à l'issue du premier séminaire de renforcement des capacités des personnels de communication de la Défense et de la sécurité, dont la cérémonie de clôture a été présidé par le directeur général des Affaires stratégiques et de la coopération militaire (Dgascom), le colonel Jean Aimé Ignoumba.

Trente-neuf participants ont pris part à la première édition du séminaire de renforcement des capacités articulé en deux ateliers : atelier des thématiques du lien «Armée et Nation» ; et l'atelier des techniques de communication (presse écrite, reportage, présentation télévision, prises de vues, photographie, montage). Au total, vingt intervenants, militaires, professionnels des médias, experts des Nations unies et civils ont constitué les différents panels.

Le conseiller international en Paix et développement des Nations unies, Stean Auguste Tshiband, prononçant l'allocution au nom du représentant du coordonnateur résident, a circonscrit le sens de ce séminaire qui a duré douze jours et montré son importance.

« Nous voudrions ici rappeler que l'information peut être un outil de développement, de prévention et de consolidation de la paix. Elle peut être aussi un outil des agitations. D'où, le besoin d'avoir les gens formés ... », a-t-il souligné.

Pour les apprenants, cet enseignement a été une initiation pour certains, alors qu'il a paru être un rappel pour d'autres.

« Par ailleurs, la répétition étant la mère des sciences, chacun de nous, dans la position de stagiaire, a profité des notions nouvelles, pouvant améliorer la pratique du métier. C'est pour cela que nous témoignons notre gratitude à monsieur le ministre de la Défense nationale, pour avoir bien voulu organiser ce stage. Ces remer-



Des stagiaires et formateurs posant avec les officiels/Adiac

ciements sont aussi adressés au bureau de coordination du développement des Nations unies et à tous ceux qui tant soit peu, se sont investis pour la réalisation et le succès de cette activité. Mon regard est porté vers les organes de presse et l'ensemble des formateurs qui nous ont accompagnés», a indiqué le capitaine de corvette Claude Harmel Mampouya, officier communicant au cabinet du chef d'état-major général des Forces armées congolaises.

Dans la perspective de parfaire le fonctionnement de la communication de défense au sein de la force publique, les apprenants ont formulé à l'endroit du ministre de la Défense nationale les suggestions constituant le résultat d'une maturité acquise, suite au gain du savoir généré par la formation qui

vient de s'achever. Il s'agit des suggestions ci-après : créer des antennes de communication opérationnelle dans les zones militaires de défense et dans les unités de la force publique ; procéder à la réouverture d'une imprimerie des armées assortie d'un laboratoire de traitement des images photographiques et vidéos ; pourvoir du matériel d'appoint aux différentes structures de communication afin d'améliorer la qualité des travaux produits ; procéder de façon répétitive au lancement de formation du genre en vue de raviver les connaissances techniques des pratiquants ; insérer le module de communication institutionnelle dans les différents stages locaux, en vue de présenter aux militaires, gendarmes et policiers l'intérêt de la communication et de susciter les vocations à ce métier.

Tout en sollicitant l'indulgence du Dgascom pour bien vouloir faire parvenir au ministre de la Défense nationale les suggestions supra évoquées, l'ensemble des stagiaires lui a remercié de l'appui qu'il sait leur accorder pour le succès des métiers de la communication.

Clôturant ce séminaire, le Dgascom, représentant le ministre de la Défense nationale, a souligné la franche collaboration avec le Système des Nations unies au Congo, le Bureau régional des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale. C'est grâce à eux que les trente-neuf participants ont pu bénéficier des exposés et des exercices pratiques en présentiel à Brazzaville. Ils ont également bénéficié des cours par visioconférence avec des formateurs résidant à l'étranger,

notamment au Cameroun et au Gabon. Les connaissances accumulées vont des bases éthiques du communicateur de la défense aux techniques audiovisuelles les plus performantes à ce jour, a-t-il indiqué. Il a rappelé aux officiers, sous-officiers et hommes de rang stagiaires que le commandement et la nation entière attendent d'eux, en leurs qualités respectives de reporters, rédacteurs, cameramen, photographes, monteurs et présentateurs, de porter l'idéal de la communication de défense partout où ils seront appelés à servir la nation au sein de la force publique dans le strict respect de l'obligation de réserve dans l'expression orale et écrite, des instructions du ministre de la Défense nationale et du règlement de discipline générale.

Bruno Okokana

MONNAIE

Le Nigeria lance une version numérique du Naira

Le pays lance officiellement une nouvelle version numérique de sa monnaie, l'eNaira, après avoir différé l'opération initialement prévue début octobre, a annoncé, le 25 octobre, le président nigérian, Muhammadu Buhari.

Avec le lancement de la nouvelle version de sa monnaie, le Nigeria, première économie d'Afrique en termes de produit intérieur brut et pays le plus peuplé du continent (plus de 200 millions d'habitants), fait figure de pionnier sur le continent, aux côtés du Ghana qui teste depuis septembre son e-Cedi, comme nouveau moyen d'échange.

« Nous sommes devenus le premier pays d'Afrique et l'un des premiers au monde à avoir introduit une monnaie numérique pour nos citoyens », a déclaré Muhammadu Buhari.

Plus d'inclusion financière

Le président a affirmé que cette nouvelle monnaie numérique améliorerait le commerce transfrontalier, l'inclusion financière pour les personnes en dehors de l'économie formelle et augmenterait les transferts de fonds.

Initialement prévu le 1er octobre, le lancement de l'eNaira avait été différé par la Banque centrale, invoquant les célébrations de l'anniversaire de l'indépendance du pays.

Les cryptomonnaies sont très utilisées

au Nigeria, classé en 2020 troisième utilisateur de monnaies virtuelles au monde après les États-Unis et la Russie, par une étude du cabinet de recherche spécialisé Statista.

Echapper à la dépréciation du Naira

Avec les cryptomonnaies, les Nigériens cherchent surtout à échapper à la dépréciation constante du Naira ces dernières années. Elles leur permettent également de recevoir plus facilement de l'argent de la diaspora ou de faire sortir leur épargne du pays.

A travers le monde, les banques centrales cherchent à créer des versions numériques de leurs monnaies, les CBDC, devant la croissance des paiements effectués en ligne et pour concurrencer les cryptomonnaies qui échappent à tout contrôle étatique ou des régulateurs mondiaux.

L'an dernier, la Chine est devenue la première économie majeure à lancer la version test d'une monnaie numérique. Depuis, au moins cinq pays ont lancé leur monnaie virtuelle, selon le groupe de réflexion américain Atlantic Council.

Josiane Mambou Loukoula

COVID-19

Dix ambulances médicalisées pour faciliter la mobilité des agents de santé

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a réceptionné, le 26 octobre à Brazzaville, de la Banque mondiale, dix ambulances médicalisées et un véhicule de transport de médicaments. Ces moyens roulants, d’une valeur de 414 millions F CFA, vont faciliter l’intervention médicale du personnel soignant dans la prise en charge des cas de covid-19.

Le matériel reçu est composé de dix ambulances médicalisées et d’un véhicule de transport de médicament flambant neuf. Il a été financé par la Banque mondiale à hauteur de 11 310 000 dollars américains, soit environ 414 millions F CFA. Ces moyens roulants sont acquis dans le cadre du Projet de riposte d’urgence Covid-19 (Pruc-19), mis en œuvre depuis le 4 juin 2020 entre le gouvernement et l’Unicef. Ils seront affectés dans quelques hôpitaux de base et de districts sanitaires du

pays. Ces véhicules sont destinés, entre autres, à l’hôpital de référence de Talangaï pour Brazzaville ; l’hôpital de référence d’Impfondo ; l’hôpital de base de Ouessou ; les Centres de santé intégrés de Siafoumou à Pointe-Noire, ceux d’Epéna, de Bétou-Enyellé dans le département de la Likouala ainsi que celui d’Ignié dans le Pool. « Le matériel roulant que nous remettons ce jour au gouvernement, d’une valeur d’environ 414 millions de F CFA, est compo-

sé de dix ambulances médicalisées et d’un véhicule de transport de médicaments et des produits médicaux. L’unité de coordination du Pruc, qui vise à renforcer les actions du gouvernement en matière de lutte contre la covid-19, reste convaincue que ce matériel va, tant soit peu, améliorer l’intervention des agents de santé », a indiqué Jean-Pierre Okandzé-Elenga, coordonnateur du Pruc. Réceptionnant ces ambulances, en présence des re-

présentants des agences du système des Nations unies, des cadres de son département et des directeurs départementaux des soins et services de santé, le ministre de la Santé et de la Population s’est réjoui du prêt de la Banque mondiale. « Dans un contexte mondial marqué par l’urgence sanitaire due au coronavirus, la Banque mondiale a concédé au Congo un prêt concessionnel de onze millions trois cent mille dollars américains. Celui-ci permettra de sa-

tisfaire les besoins de santé publique dans le pays et de renforcer des actions du gouvernement dans la prévention, la surveillance épidémiologique, la détection précoce et la confirmation des cas », s’est réjoui Gilbert Mokoki. Il a précisé que l’acquisition de ces moyens roulants rentre dans le cadre de l’opération «Coup de poing» et permettra de contribuer à l’amélioration de la prise en charge des malades. Il a souhaité que ceux-ci soient utilisés à bon escient.

Firmin Oyé

SANTÉ

La Fondation Bill et Melinda Gates va financer la première pilule traitant la covid-19

La Fondation Bill et Melinda Gates a annoncé qu’elle investirait 120 millions de dollars pour améliorer l’accès aux versions génériques de la pilule antivirale covid-19 du fabricant de médicaments Merck pour les pays à faible revenu, si le médicament venait à être approuvé par les régulateurs.

La fondation Bill et Melinda Gates n’avait pas encore déterminé comment elle allouerait l’argent, mais elle utiliserait les fonds pour « soutenir la gamme d’activités nécessaires, afin de développer et fabriquer des versions génériques » du médicament, le Molnupiravir, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Merck a concédé sa technologie sous licence à des fabricants de médicaments génériques en Inde. En vertu de l’accord, la société a déclaré qu’elle offrirait des licences aux fabricants pour fournir le médicament à l’Inde et à plus de cent autres pays à revenu faible et intermédiaire. La quantité du médicament générique, qui pourrait être disponible à l’utilisation, n’a pas été déterminée. Le financement sera également destiné à aider à préparer les voies réglementaires, de livraison et autres afin de rendre la pilule plus acces-

sible, si elle devient disponible, a souligné la fondation. La Food and Drug Administration n’a pas autorisé la pilule. Ses experts externes devraient se réunir le 30 novembre pour examiner le médicament. S’il est autorisé par les régulateurs, le médicament sera la première pilule disponible pour traiter la covid-19. Le président du programme de santé mondiale de la fondation, Trevor Mundel, estime que les fabricants de génériques n’augmenteront pas leur fabrication, à moins de savoir qu’il y aura une demande, et attendront l’année prochaine pour commencer la production. « Nous voulons qu’ils n’attendent pas. Donc, cet argent sert à les rendre actifs maintenant », a déclaré Trevor Mundel, affirmant que les études doivent être reproduites dans d’autres pays afin que les responsables puissent se familiariser davantage avec

le médicament. « Sinon, les travailleurs de la santé et les médecins n’auront pas cette demande refoulée qui conduira à une adoption immédiate, comme ce sera le cas ailleurs », a-t-il ajouté. Les premiers résultats de la pilule montraient que les patients à haut risque qui l’avaient reçue dans les cinq jours suivant les symptômes da covid-19 avaient environ la moitié du taux d’hospitalisation et de décès, ont déclaré Merck et son partenaire Ridgeback Biotherapeutics. Pour Lawrence Gostin, professeur de droit de la santé mondiale à l’Université de Georgetown, il est bon et avantageux d’aider la fabrication des pilules à l’étranger. Car, la capacité de l’Inde à augmenter la production suffisamment et rapidement pour approvisionner les pays à revenu intermédiaire et faible sera « un énorme défi».

Noël Ndong

CORNE DE L’AFRIQUE

L’Union africaine suspend le Soudan de ses instances

L’Union africaine (UA) a annoncé mercredi qu’elle suspendait avec effet immédiat le Soudan de ses instances, ceci jusqu’à la restauration effective des autorités de transition, codirigée par des civils. Le Conseil de paix et de sécurité de l’UA a indiqué dans un communiqué que cette décision avait été prise en raison du «*changement inconstitutionnel de gouvernement*», qu’il qualifie d’affront aux valeurs partagées et aux normes démocratiques de l’UA. Le général Abdel Fattah al-Bourhane, chef d’état-major de l’armée soudanaise, a proclamé lundi l’état d’urgence dans le pays, dissous le Conseil souverain de transition et le gouvernement, limogé les gouverneurs régionaux. Depuis, les manifestants sont descendus dans les rues de Khartoum, la capitale, dénonçant les mesures du général Bourhane et réclamant un gouvernement civil. Après la chute du président Omar el-Béchir en avril 2019, le pays est entré dans une phase de transition de 39 mois, sous la houlette d’une autorité intérimaire regroupant civils et militaires. Cette phase devait s’achever en 2023 par la tenue d’élections et la formation d’un nouveau gouvernement. L’UA a indiqué mercredi qu’elle comptait envoyer une mission au Soudan afin d’y rencontrer tous les acteurs et essayer de trouver une solution à l’amiable pour résoudre l’impasse politique.

HYDROCARBURES

Maurice se prépare à l’exploration pétrolière dans sa zone économique exclusive

Un projet de loi pour l’exploration pétrolière dans la Zone économique exclusive (ZEE) de Maurice a été présenté mardi au Parlement par le Premier ministre Pravind Jugnauth. L’Offshore Petroleum Bill remplace le Petroleum Act qui datait de 1970. Le projet de loi fait provision pour que le département du plateau continental, de l’administration et de l’exploration des zones maritimes du bureau du Premier ministre en soit l’autorité régulatrice. Ce département administrera les activités pétrolières dans les zones maritimes. Il régulera et gèrera les activités pétrolières, et sera responsable de l’octroi de permis de prospection, d’exploration, de rétention et de production. «Si toutes les conditions sont réunies, la prospection de notre ZEE devrait être terminée d’ici cinq ans. Mais les résultats viendront au fur et à mesure que la prospection avance», a expliqué une source du département proche du dossier. Les autorités mauriciennes affichent une certaine confiance par rapport à la présence d’hydrocarbures dans la ZEE mauricienne.

Xinhua

DIPLOMATIE

Deuxième réunion ministérielle conjointe à Kigali entre l’UA et l’UE

La capitale de la République du Rwanda a abrité, le 26 octobre, la deuxième réunion ministérielle conjointe Union africaine (UA)-Union européenne (UE); une réunion précédée, le 25 octobre, par les travaux des experts et hauts fonctionnaires des deux institutions.

Près d’une centaine de ministres en charge des Affaires étrangères ainsi que des représentants des organisations régionales et sous-régionales ont pris part à la réunion. La délégation congolaise était conduite par Guy Nestor Itoua, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République du Rwanda, représentant Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l’étranger, empêché.

Cette deuxième réunion ministérielle conjointe s’inscrivait dans le cadre de l’évaluation de la mise en œuvre des domaines prioritaires définis dans la Déclaration d’Abidjan de 2017, issue du cinquième sommet des chefs d’État et de gouvernement de l’UA et l’UE tenu les 17 et 18 novembre 2017. Il s’est agi notamment de l’examen des documents ci-après :

document n°1 portant sur le renforcement de la résilience, de la paix, de la sécurité et de la gouvernance, et sur la migration et la mobilité ;

document n°2 portant sur la mobilisation des investissements pour la transformation structurelle durable de l’Afrique et l’investissement dans les personnes



La délégation congolaise autour de l’ambassadeur Guy-Nestor Itoua, lors de la réunion ministérielle conjointe UA-UE à Kigali, octobre 2021

- éducation, science, technologie et développement des compétences.

Au terme des deux jours de fructueuses discussions, les deux parties ont adopté un communiqué conjoint s’articulant autour des différents axes de coopération en lien avec les domaines prioritaires déclinés dans les documents sus-cités.

Concernant le premier domaine, la plupart des délégations ont appelé au renforcement du partenariat entre les deux continents afin de relever les défis liés à la paix, la sécurité, la migration et la mobilité.

Par ailleurs, plusieurs délégations ont soulevé les préoccupations concernant la gouvernance en Afrique. Elles ont plaidé pour cela en faveur du respect des Constitutions et de l’alternance démocratique.

S’agissant du deuxième domaine, les délégations africaines ont appelé l’UE à mobiliser plus de ressources en vue d’intensifier les investissements pour la reprise économique post Covid-19. Elles ont exprimé leurs préoccupations sur l’accès équitable aux vaccins et appelé à la reconnaissance des vaccins administrés en Afrique et des certificats de vaccination.

Les délégations africaines ont, en outre, appelé au déploiement des doses supplémentaires de vaccins et au renforcement des capacités pour la production des vaccins sur le continent.

Enfin, sur proposition du Rwanda, les deux délégations sont convenues de la nécessité de la mise en place d’un comité conjoint de suivi et évaluation des engagements pris lors des différentes rencontres.

Dans son intervention, le chef de la délégation congolaise a formulé les recommandations ci-après en guise de contributions à la discussion : booster l’emploi des jeunes

afin de garantir leur avenir ;

œuvrer pour la fabrication des vaccins en Afrique ;

mener des actions conjointes avec l’UE en vue de surmonter les défis sécuritaires et humanitaires communs intensifier les investissements en Afrique.

La partie européenne a émis le souhait d’intégrer la transition verte et la transformation numérique dans les domaines prioritaires de son partenariat avec l’Afrique.

Les travaux ont été sanctionnés par un communiqué conjoint adopté par consensus, qui retrace les engagements des parties et lance les perspectives d’un partenariat renforcé et mutuellement bénéfique. Il est prévu la tenue du sixième Sommet des chefs d’État et de gouvernement à Bruxelles? les 17 et 18 février 2022. Il sera précédé de la troisième réunion ministérielle.

La deuxième réunion ministérielle a été un véritable succès au regard du nombre de participants et du niveau de représentation. À juste titre, elle vient de jeter les bases d’un partenariat fort et renforcé au service des peuples de nos deux continents, assure-t-on.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Le secrétaire général de la Société de participation et de prestations de services du Congo (Soppresco-Sarl) a la profonde douleur d’annoncer aux partenaires, amis et connaissances, le décès de Thomas Mbassi-Nkouka, directeur général, associé de la Soppresco, survenu le mercredi 20 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33, rue Maléla Bombé, à Diata-Château d’eau (vers le domicile du général Mokoko).

La direction générale et les agents de la Soppresco présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille de l’illustre disparu.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Le secrétaire général
R.S. Yvon Boueta.



Augustine Badi, Alain Badi, Alain Mackoundou, Deslianes Dianzinga, Arnaud Dianzinga, Kabu Dianzinga et la famille Nsundi annoncent aux parents, amis, et connaissances le décès de leur frère, oncle et père, Paul Denguika (professeur à la retraite de l’Université Marien Ngouabi), le mercredi 20 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis à Kinsoundi (Armée du Salut, croisement de la rue Mampouya Patrice et l’avenue de Minvoumba).

La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS



Madame Raïssa Angombo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Angombo et famille, remercient très sincèrement les parents, amis, connaissances et collègues, pour leurs aides multiformes à l’occasion de la disparition de leur père, oncle et grand père, Alain Gustave Angombo (Papa Score AGA).

L’inhumation a eu lieu le lundi 18 octobre au cimetière du Centre-ville.

À tous, notre inoubliable gratitude. Que Dieu vous bénisse. Merci.

RÉSERVE DU LAC TÉLÉ

Vingt ans d'engagement pour la protection des tourbières et contre le braconnage

L'unique réserve communautaire du Congo, d'environ 4 400 km² dans le département de la Likouala, vient de fêter ses vingt années d'existence. L'occasion de saluer une « fructueuse » collaboration entre l'ONG internationale WCS et le ministère de l'Économie forestière pour la conservation du patrimoine naturel.

La réserve communautaire du Lac Télé se trouve sur la plus grande tourbière tropicale au monde, qui séquestre près de trente milliards de tonnes de carbone nécessaire pour l'équilibre climatique. Elle est composée de divers paysages tels que les forêts marécageuses, les savanes inondables, les prairies flottantes et tourbières boisées, recelant une flore et une faune riches en espèces rares et menacées d'extinction.

La particularité de cette aire protégée est qu'elle favorise la coexistence entre les quelque 20 000 personnes riveraines, réparties dans 27 villages, vivant en majorité de pêche et d'agriculture, et les animaux sauvages, notamment certaines espèces symboliques d'oiseaux et de grands mammifères (l'anhinga d'Afrique, l'éléphant de forêt, ou encore l'hippopotame). La plus haute densité de gorilles au monde a aussi été enregistrée dans la zone sud-est de la réserve, avec près de sept individus au km². On y trouve égale-



L'équipe de gestion de la réserve du Lac Télé DR

ment 375 espèces d'oiseaux et plus de 50 espèces animales menacées.

Créée en 2001, la réserve est le fruit d'un partenariat de cogestion entre l'État congolais et l'ONG internationale WCS (Wildlife conservation society), dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages. « La guerre de 1997 a permis l'entrée d'armes de guerre dans la région, ce qui a provoqué l'augmentation du braconnage (...) »

L'arrivée du projet de création de la réserve en 2000 était une nécessité », justifie Roger Mobongo, un des fondateurs de l'aire protégée.

Au cours de la rencontre commémorative, ce mi-octobre, le coordinateur communautaire, Gérard Bondoko, a insisté sur l'apport du projet de la réserve en matière de développement local. Les communautés ont appris des activités alternatives, de nouvelles techniques agricoles comme

la production de maïs, de manioc, d'arachides et de cacao. Aujourd'hui, ajoute-t-il, les gens qui avaient reçu des plants sont prêts à produire. Le but c'est d'amener les communautés à participer au développement de l'économie verte.

En matière d'emploi, au moins 55 personnes travaillent sur le site, en majorité natives de la réserve, faisant d'elle une des principales sources d'emplois de la région.

Il faut rappeler que la réserve du Lac Télé est inscrite sur la liste Ramsar, relative à la Convention sur les zones humides d'importance internationale. Malgré les efforts de l'équipe de WCS pour assurer sa conservation, s'alarme Roger Mobongo, cette aire protégée fait face à des feux de brousse, qui affectent les habitats des animaux et risquent de provoquer l'ensablement des rivières.

Fiacre Kombo

CITÉ SCIENTIFIQUE

Le paiement des émoluments ne sera pas suspendu

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, n'a pas instruit de suspendre les émoluments des agents non vaccinés de la Cité scientifique, contrairement à une note signée par le responsable de cette cité, le Dr Victor Kimpouni.

Sur les trois instructions contenues dans la note n°025 adressée aux directeurs des instituts de recherche au sein de la Cité scientifique, une a défrayé la chronique et continue de faire polémique : « Suspendre les émoluments financiers de tout agent non vacciné à date ». Le document est signé par le Dr Victor Kimpouni et date du 22 octobre 2021.

Seulement, la circulaire n°0364 du 26 juillet 2021 de la ministre de tutelle et la note d'information n°0429 du 24 août 2021 du directeur de cabinet auxquels le document signé par le Dr Victor Kimpouni fait référence n'ont pas



fait état de la suspension des émoluments des agents non vaccinés.

« L'accès dans les bureaux,

salles de cours et laboratoires est assujéti à la présentation de la preuve de vaccination », peut-on lire sur la circu-

laire signée par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Par

ailleurs, la note d'information du directeur de cabinet, Jean Omer Abolo, a quasiment abondé dans le même sens en appelant les responsables des structures sous tutelle à faire parvenir au cabinet les listes des agents vaccinés et non vaccinés.

Aux dernières nouvelles venues des sources concordantes, la ministre Edith Delphine Emmanuel a déclaré de nul effet la note faisant état de la suspension du paiement des émoluments aux agents non vaccinés. L'incompréhension, à ce sujet, entre la hiérarchie et les structures sous tutelle suscite des interrogations.

Rominique Makaya

COP26

Efforts et engagements climatiques de la Fédération de Russie

La 26e Conférence sur les changements climatiques (COP26), qui s'ouvrira à Glasgow le 1 novembre, va se pencher sur les défis d'environnement qui exigent un travail responsable de chaque pays en vue de réaliser les objectifs communs.



La Russie fait partie du peloton des Etats pour sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans les années 1990-1995 la Russie a diminué ses émissions de 30%. Au cours des 20 dernières années elles sont toujours restées au niveau de 70% par rapport à l'année 1990, qui est celui de référence, tandis que le PIB national pour la même période a augmenté de 75%. La contribution de la Russie pour les années à venir sera de contenir ses émissions de gaz d'ici 2030 au niveau atteint. Ainsi les émissions resteront-elles à un niveau très bas pour un délai total de 35 ans. L'objectif stratégique à long terme est de parvenir à la neutralité du carbone de l'économie russe au plus tard vers 2060.

Les questions de protection du climat sont étroitement liées aux plans de développement économique, notamment dans les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz. L'une des priorités est le développement de l'énergie verte. Plus de 37 % de l'énergie en Russie est produite par les centrales nucléaires, hydroélectriques, éoliennes et solaires. Il est à noter que les émissions de gaz à effet de serre des centrales nucléaires sont proches de zéro et l'empreinte de carbone est inférieure à celle des installations de l'énergie solaire. La Russie a une riche expérience dans les technologies nucléaires, ce qui ouvre de larges perspectives en matière d'énergie verte. La Russie développe l'énergie nucléaire sur son territoire, mais aussi elle construit des centrales nucléaires et exporte des technologies dans d'autres pays, apportant ainsi une contribution tangible pour décarboniser le secteur énergétique mondial. Outre l'énergie nucléaire, pour produire l'électricité on met l'accent sur le gaz naturel qui parmi les combustibles fossiles est écologiquement le plus propre.

Dans le secteur du pétrole et du gaz, la Russie met en œuvre des projets

qui réduisent l'impact climatique. Notamment les sociétés pétrolières russes ont quasiment renoncé à la pratique d'incinérer en torche le gaz lié à l'extraction de pétrole.

Une simple réduction de la quantité de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère ne suffit pas pour résoudre le problème du réchauffement de la Planète. Un autre facteur important est le niveau d'absorption. À cet égard, la Russie apporte une contribution combien importante à l'absorption des émissions mondiales : d'immenses forêts et tourbières russes absorbent 2,5 milliards de tonnes du dioxyde de carbone par an. Entre 1990 et 2020, la Russie a augmenté sa superficie forestière, qui est passée de 8,09 à 8,15 millions de kilomètres carrés. Et on ne va pas s'arrêter dans cette action de reboisement visant à élargir notre espace forestier.

A la veille de la COP26 la Russie insiste sur le principe que l'ordre du jour climatique ne doit pas devenir un instrument pour promouvoir les intérêts économiques et politiques de certains Etats. Par contre il importe de créer le règlement climatique clair, juste, compréhensible et égal pour tous. Ce règlement doit tenir compte du rôle et de la contribution réelle de chaque pays dans le contexte climatique. Cela sur la base des modèles universellement reconnus de calcul et de monitoring des émissions et de l'absorption de gaz à effet de serre. Et il est évident que les projets liés aux efforts dans le domaine climatique ne peuvent pas faire objet des sanctions politiquement motivées.

Guéorguy TCHEPIK

**Ambassadeur de la Fédération de Russie
en République du Congo**



PROGRAMME DU JOUR

JEUDI 28 OCTOBRE 2021

06.00

PLAYLIST NON STOP

08.00

FACE O MIRROIR

08.30

FF TALK SHOW

09.30

19.45 REDIFFUSION

10.15

REPORTERS CONGO

10.30

PLAYLIST NON STOP

12.00

ECOLE D'ART CONGO

12.30

BUSINESS AFRICA

13.00

PLAYLIST NON STOP

15.00

C-TECH CONGO

15.30

PLAYLIST NON STOP

16.00

CANAAN CLUB

16.30

PLAYLIST NON STOP

17.00

SOLOLA BIEN

18.00

TOP CLIPS CONGO

19.00

CDIRECT INSIDE

19.30

REPORTERS CONGO

19.45

L'EDITION 19.45

20.30

NGEMBO AU CONGO

21.30

PLAYLIST NON STOP

22.00

SKETCH CONGOLAIS

NOTRE SELECTION

12.30

BUSINESS AFRICA



Le magazine de l'economie africaine

19.45

L'EDITION 19.45



Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS

CANAL+ CANAL 334

EASY TV CANAL 3

free CANAL 449



PROGRAMME DU JOUR

VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

06.00

PLAYLIST NON STOP

08.00

MWASI YA CONGO

08.30

FF TALK SHOW

09.30

19.45 REDIFFUSION

10.30

PLAYLIST NON STOP

12.00

SOLOLA BIEN

13.00

PROJETEUR

13.30

TOP CLIPS CONGO

15.30

FACE O MIRROIR

16.30

CTECH CONGO

17.00

PLAYLIST NON STOP

18.00

CARRE MUSIC

18.45

WOMANITY CONGO

19.00

CDIRECT INSIDE

19.30

REPORTERS CONGO

19.45

L'EDITION 19.45

20.30

DIASPORA MAG

21.00

TOP CLIPS CONGO

22.30

RAP-SIDE

NOTRE SELECTION

12.00

SOLOLA BIEN



Le talk show sur les questions familiales de la diaspora

19.45

L'EDITION 19.45



Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS

CANAL+ CANAL 334

EASY TV CANAL 3

free CANAL 449

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante, mère, soeur et grand-mère, Monique Louondzami, le 21 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°51 bis, rue Kebara, à Talangaï.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Paul Itoua, François Oko, les enfants Ondongo-Ondélé et Otto Ngambé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, mère, soeur et belle-soeur Ondongo-Ondélé Émilienne Françoise, survenu le 24 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou, arrêt de bus Terre jaune (2e parcelle après le goudron).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Koubatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger du décès de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, survenu le samedi 23 octobre à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°35, de la rue Moussana Texaco-la Tsiémé.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL

POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES

PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



Pour la location de bureaux au sein de rédifioe qui abritera le nouveau siège administratif & du Port Autonome de Pointe-Noire

Pour le Directeur Général et P/O
Le Directeur Général Adjoint

Bernard Serges Césard BOUYA
Diplômé en Management Portuaire



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*

Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h - 17h)
Samedi (9h - 13h)*

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE SÉNIORS HOMMES DE HANDBALL

Le Congo déclare forfait

En réponse à la demande de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) d'engager l'équipe nationale séniors hommes, afin de participer aux 25es championnats d'Afrique de la catégorie, le ministère des Sports a posé son veto et estime que l'équipe n'est pas prête techniquement.



Le Congo sera absent à la prochaine Coupe d'Afrique des nations /DR

Le Congo ne participera plus à la prochaine Coupe d'Afrique séniors hommes de handball, prévue du 13 au 25 janvier 2022 à Layeounne, au Maroc. Les vingt-deux Diables rouges présélectionnés, qui devraient débiter la phase de préparation le 25 octobre dernier, seront obligés d'attendre les prochaines compétitions afin de mettre en exergue leur savoir-faire. « Pour les raisons techniques liées à la préparation de ces Diables rouges (depuis 2019, une seule compétition locale, celle de la Coupe du Congo organisée du 9 au 19 septembre 2021) qui ne rassurent pas d'une prestation élogieuse, il ne serait pas souhaitable de les engager à cette compétition continentale de haut niveau », précise le document signé par le ministre Hugues Ngouélondélé.

Le ministre des Sports pense, au contraire, qu'il est mieux de se focaliser sur la préparation des Diables rouges séniors dames, en vue d'une participation honorable au prochain championnat du monde qui se déroulera en Espagne au mois de décembre.

Le président de la Fécohand a estimé que la décision est certes tombée, mais c'est difficile pour les joueurs qui rêvent de participer à des grandes compétitions pour booster leur carrière et faire honneur au Congo. « Je souhaite qu'il y ait une certaine équité dans la gestion de nos différents sports. Les filles, lorsqu'elles partaient pour Yaoundé, n'avaient aucune préparation mais elles ont arraché la qualification pour la Coupe du monde. Les hommes, eux, ont eu la chance de jouer au niveau local. Ma prière est que le ministère revienne sur sa décision », a indiqué Ayessa Ndinga Yengue.

Notons que l'ossature de l'équipe nationale séniors hommes est essentiellement composée des joueurs évoluant au Maroc, au Congo et en France. Cette compétition continentale, en effet, est la dernière édition du challenge Denis-Sassou-N'Guesso.

Rude Ngoma

ELIMINATOIRES CAN FÉMININE MAROC 2022

Le Congo passe à côté de l'objectif

Les Congolaises avaient de fortes ambitions de renouer avec la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine quatorze ans après leur dernière participation. C'est encore raté car le temps de la double confrontation contre le Gabon a suffi pour enterrer tout espoir de poursuivre le chemin menant vers le Maroc en 2022.



Les Diables rouges dames éliminées/Adiac

Les Congolaises se sont inclinées, le 26 octobre à Libreville (0-1), face aux Gabonaises, lors du match retour comptant pour le premier tour préliminaire des éliminatoires de la CAN qui se jouera au Maroc, l'année prochaine. Au match aller disputé le 20 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, les filles de Berjona Mbemba l'avaient emporté sur un score de 2-1. Deux buts partout pour l'ensemble des deux rencontres, mais le but encaissé par les Congolaises à domicile a pesé en faveur des Gabonaises qui valident donc leur ticket pour le prochain tour. Elles affronteront le Togo entre le 14 et le 17 février 2022.

Les Congolaises qui ont terminé les deux manches en infériorité numérique auraient certainement des regrets à nourrir. Elles avaient dominé de la tête aux épaules la manche aller, se procurant une montagne

d'occasions qu'elles avaient malheureusement conclu de façon désordonnée. La dernière participation des Diables rouges dames à la phase finale de la CAN remonte à 2008. Au cours de cette édition, le Congo avait terminé troisième de leur groupe, derrière la Guinée équatoriale et le Cameroun.

Les combinaisons du prochain tour

Lors du prochain tour, l'Ouganda affrontera le Kenya. Le Burundi jouera contre le Djibouti. La Zambie accueillera la Namibie. Le Zimbabwe négociera sa qualification face au Botswana. L'Afrique du Sud accueillera le vainqueur Algérie-Soudan. La Tunisie en découdra avec la Guinée équatoriale. Le Togo affrontera le Gabon. Le Cameroun jouera contre la Gambie. Le Sénégal sera aux prises avec le Mali. La Guinée-Bissau affrontera le Burkina Faso et le Nigeria accueillera la Côte d'Ivoire.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 12^e journée, 1^{re} division

Lundi soir, Ludogorets a creusé l'écart sur le CSKA Sofia en allant s'imposer 3-1 chez le Botev Plovdiv. Titulaire, Mavis Tchibota est passeur décisif sur le second but de son équipe. Remplacé à la 87^e.

Croatie, 8^e de finale de la Coupe

Merveil Ndockyt était titulaire lors de la qualification d'Osijek à Rudes (2-0). Depuis le début de la saison, le milieu international congolais a été titularisé à deux reprises, en coupe uniquement.

Roumanie, 8^e de finale de la Coupe

Cinq mois après son dernier match (le 19 mai), Yves Pambou faisait son retour dans le groupe du Gaz Metan Medias, éliminé à domicile par Chindia (0-1). L'ancien milieu du DAC Dunajska n'est pas entré en jeu. Rappelons qu'il avait manqué toute la préparation estivale en raison d'un pro-



Cinquième passe décisive de la saison pour Mavis Tchibota (ludogorets.com.bg)

blème physique.

Russie, 12^e journée, 1^{re} division

Le Lokomotiv Moscou s'impose face au PFC Sotchi (2-1). Titulaire, Alexis Beka Beka a été averti à la 56^e. Le Loko est 4^e à 5 longueurs du Zenith Saint-Petersbourg.

Suède, 26^e journée, 2^e journée

La mauvaise passe d'Helsingborg (1 seule victoire en 5 matches) se poursuit avec le revers à domicile face à GAIS (0-1). L'équipe de Ravy Tsouka Dozi, titulaire, recule à la 3^e place, à dix points du leader, Värnamo et à 5 longueurs du second, Sundsvall à quatre journées de la fin.

Rappelons que seules les deux premières places sont synonymes de montée directe en première division. La troisième marche donne le droit à un barrage face au 14^e d'Allsvenskan.

Camille Delourme

DROITS DE L'ENFANT

L'Unicef sollicite l'implication de l'Assemblée nationale

Reçue en audience le 26 octobre à Brazzaville par le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, la représentante de l'Unicef au Congo, Chantal Umutoni, a sollicité l'appui de cette institution dans le cadre des actions de plaidoyer à mener pour la promotion des droits de l'enfant.

« Nous avons discuté de plusieurs textes de lois relatifs à la protection des droits de l'enfant, des actions de plaidoyer que le président de l'Assemblée nationale va nous appuyer à faire pour la promotion des droits de l'enfant et pour s'assurer que chaque enfant congolais jouisse de ses droits », a expliqué la représentante de l'Unicef au Congo. Chargée de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'Unicef estime que l'Assemblée nationale est un partenaire privilégié pour la promotion de ce texte. En effet, les deux personnes

ont discuté de sa mise en œuvre qui comporte beaucoup de sujets. Elles ont également évoqué la question du renouvellement du Parlement des enfants dont le mandat a expiré depuis quelques années. Interrogée sur l'apport de l'Unicef pour faire revivre ce parlement qui ne siège plus, Chantal Umutoni a indiqué que cette agence onusienne est en train de travailler avec le ministère des Affaires sociales qui a la charge d'organiser le fonctionnement du Parlement des enfants. Cet accompagnement porte sur la promulgation du décret portant organisation et fonctionnement de ce Parlement.



Isidore Mvouba et Chantal Umutoni

« Nous sommes en train de travailler avec le ministère des Affaires sociales en l'accompagnant du point de vue technique et financier pour pouvoir organiser les élections des jeunes députés et nous espérons avoir un nouveau Parlement des enfants en 2022 », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

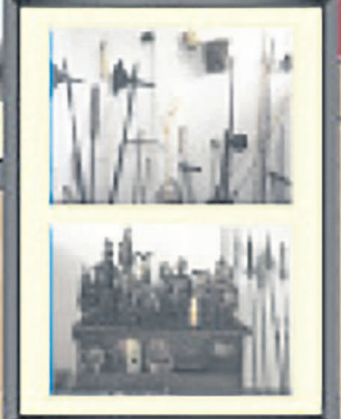
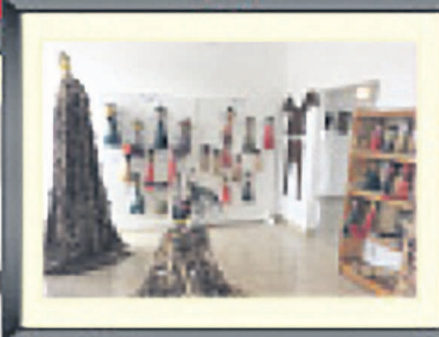
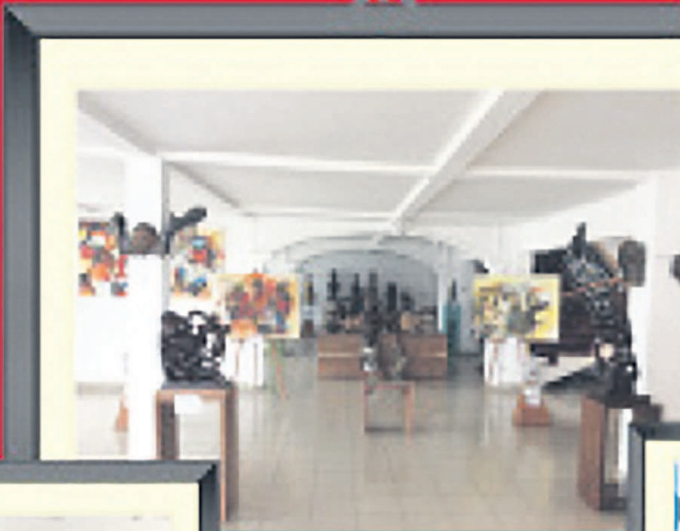
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO



L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (Mpoila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ARTS DE SCÈNE

Le Centre de ressources de Côte matève déroule son agenda

Plusieurs activités sont inscrites au programme de l'année culturelle du Centre de ressources de Côte matève situé dans le 6^e arrondissement Ngoyo.

Les résidences d'artistes figurent au nombre des activités phares au cours de cette année culturelle 2021-2022 au Centre de ressources de Côte matève. Le marathon du merveilleux et le festival Percussions congolaises, avec Me Yvon Mankou, sont deux projets déjà en cours d'exécution dans cet espace culturel qui verra s'enchaîner une série de résidences. C'est le cas de la résidence conte, écriture et illustrations avec comme artiste associé l'illustrateur Kongo Ginny Hokage et la résidence photo vidéo, écriture, performance danse « Ma France Afrique » par Sophie Gillmann. Les anciens projets vont continuer à l'instar de « La vie ne nous apporte que de belles choses ! », une performance à trois voix : Ngonfi, Tam Tam et conte. C'est un bouillon de culture où sont livrés des mots contés, jonglés, chantés. Les trois artistes Gilbert Mabiala, le ngonfiste; Yvon Mankou, le batteur de Tam Tam; le conteur Jorus Mabiala, résident à Marseille en France



Les batteurs de tam-tams au Centre de ressources de Côte matève/DR

cisèlent leurs histoires, taillent dans le vif, hilares de leurs éclats. Des réflexions rondes, pointues, courtes ou longues, des pensées qui s'ébruitent à compte courant, qui épatent, intriguent...

L'opération week-end culturel de Côte matève réunit chaque fin de semaine les talents artistiques devant les habitants du quartier. Performances, expositions temporelles, apéros contes, consultations poé-

tiques et historiques meublent hebdomadairement cette activité. Signalons que ces activités ont lieu au Centre de ressources de Côte matève grâce à l'apport des partenaires : L'omni-

bus (France), Africa Graffitis, et Jorus Prod. Un centre qui offre également au public une bibliothèque spécialisée sur les arts du conte et de l'oralité et une scène en plein air.
Hervé Brice Mampouya

ARRÊT SUR IMAGE



Les acteurs culturels du programme ACP-UE CULTURE en Afrique centrale ont visité le 27 octobre 2021 les différentes directions du Groupe ADIAC.

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Un séminaire sur le projet « Créer en Afrique centrale » s'ouvre à Brazzaville

Le premier événement de réseautage du Programme Afrique, Caraïbes et Pacifique-Union européenne Culture (ACP-UE Culture), « Créer en Afrique centrale », s'est ouvert sur le thème « Développement et promotion des industries culturelles et créatives », le 26 octobre à Brazzaville, sous les auspices du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

Cofinancé par le programme ACP-UE Culture, « Créer en Afrique centrale » est une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dont le mandat consiste à stimuler le potentiel du secteur culturel et créatif ainsi que sa contribution au développement socio-économique des pays ACP. L'événement réunit les bénéficiaires des subventions du premier appel à propositions, qui interagiront et travailleront ensemble avec des acteurs et opérateurs culturels invités, des experts régionaux ainsi qu'internationaux et des autorités régionales, nationales et locales.

Pendant trois jours, des sessions de formation et des séminaires sur des thèmes liés aux quatre axes prioritaires de l'appel à propositions ainsi que des visites d'étude et une session sur les politiques culturelles pour les industries culturelles et créatives dans la région seront organisées. Il s'agit des quatre axes ci-après : projets visant à améliorer la création et la production de biens et de services, ainsi qu'à en augmenter le nombre et la qualité ; projets visant à soutenir l'accès aux marchés et la diffusion de biens et de services ; projets visant à promouvoir l'éducation à l'image chez les publics, en particulier chez les jeunes ; projets visant à favoriser l'accès au finance-



Le Premier ministre ouvrant le séminaire / DR

ment via des mécanismes innovants.

Le programme « Créer en Afrique centrale » est mis en œuvre par Interarts, Culture et développement, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), et l'Institut national des arts de la République démocratique du Congo. Ce projet a pour partenaires le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique), Arterial Network et Gouvernements locaux unis d'Afrique.

Prenant la parole, l'ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo, s'est réjoui de ces trois journées d'échanges, de dialogues et de formation, pour lesquels, l'UE et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du pacifique sont fortement engagées, à travers cette initiative conjointe du Programme ACP-EU Culture.

Cette initiative régionale du programme UE-ACP Culture s'insère, par ailleurs, dans un programme plus large qui, j'en suis convaincu, en soutenant la totalité de la chaîne de valeur culturelle, notamment par la formation, l'aide à la gestion de projets et à la recherche de financement, contribuera à la mise en circulation de biens et services culturels et artistiques de haute qualité », a indiqué l'ambassadeur de l'UE au Congo. Avant de citer le haut représentant de l'UE, Joseph Borrell, qui dit que « la culture peut aider à trouver des solutions là où les outils politiques traditionnels ne sont pas en mesure de le faire ».

Le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, qui a exprimé sa sincère gratitude aux organisateurs de l'événement, a fait savoir que « les résultats s'imposent à nous si nous devons gagner la bataille ».

Ouvrant le séminaire, le chef

du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que l'Afrique centrale qui abrite les grandes institutions culturelles à l'instar du Conseil africain de la musique, du Centre international de civilisation bantou, du Festival panafricain de la musique, de la Biennale de Luanda forum panafricain pour la culture de la paix, attire toujours et encore les regards des passionnés de la culture à travers le monde. « Le projet «Créer en Afrique centrale », qui a pour objectif d'impulser la culture, particulièrement les industries culturelles et créatives, nous place devant des nouveaux défis. C'est donc ici le lieu de vous inviter à faire preuve d'ingéniosité et de responsabilité dans les approches de ce secteur dont les retombées sont attendues dans les PIB de nos différents États... La culture va pleinement jouer sa partition dans le développement des pays de notre

sous-région, plus particulièrement dans le secteur des industries culturelles et créatives, générateur d'emplois et de plus-value », a déclaré le Premier ministre.

Notons que le projet « Créer en Afrique centrale » vise à soutenir les industries culturelles et créatives (ICC) dans la région d'Afrique centrale. Ces industries sont un catalyseur de développement socio-économique durable car elles sont susceptibles de renforcer les capacités professionnelles et de promouvoir un environnement propice à un meilleur accès aux marchés. Les ICC sont à appréhender comme des outils qui favorisent la cohésion sociale, l'inclusion et la création d'emplois, y compris au sein de groupes vulnérables.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, l'UE a remis des chèques à plus d'une dizaine de bénéficiaires porteurs des projets.

Bruno Okokana

Un projet du Congo financé à hauteur de plus de 100 000 euros

Une délégation d'experts et cadres du monde de la culture et des arts, conduite par le ministre Dieudonné Moyongo, a présenté le 26 octobre à Brazzaville, au président du Sénat, Pierre Ngolo, le projet « Créer en Afrique centrale » du programme Afrique-Caraïbes-Union européenne Culture.

Le projet, a expliqué la directrice de la Fondation inter art basée à Barcelone, en Espagne, Mercedes Giovinazzo, vise à soutenir et à financer le développement des industries culturelles et créatives en Afrique centrale ainsi que dans la sous-région.

Il s'agit de mettre à la disposition des porteurs des projets de la sous-région des fonds qui viennent de

l'Union européenne, de ses Etats membres pour qu'ils mettent en œuvre un projet dans le territoire en partenariat avec d'autres institutions soit dans leur pays d'origine ou avec d'autres de la sous-région.

« C'est un projet important dans l'économie d'une nation », a expliqué le ministre de la Culture et des Arts. Dieudonné Moyongo a ajou-

té que « cette première rencontre de Brazzaville va donner beaucoup d'espoir aux industries culturelles et créatives ».

A l'issue de cette rencontre, le ministre de la Culture a donné l'information selon laquelle un projet du Congo parmi les dix autres d'une durée de douze à dix-huit mois chacun a été retenu et financé à hauteur de plus de cent mille euros.

Notons que la délégation séjourne au Congo dans le cadre du second grand événement de réseautage du projet « Créer en Afrique centrale ». Elle est venue remercier les bénéficiaires au terme de l'appel à projet. Il y a huit pays bénéficiaires de trois appels à candidature, trois appels à propositions pour soutenir des projets sur le terrain mis en œuvre par un ou plusieurs

partenaires et en coopération avec d'autres pays de la sous-région voire d'ailleurs pour souligner l'importance des industries culturelles comme moteur de développement. Prenant la parole à son tour, le président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, a accueilli l'initiative avec enthousiasme et promis le soutien de son institution au projet.

Jean Jacques Koubemba